

Securex nomme Bart Garmyn comme Directeur Médical de son service de prévention externe (SEPPT)

Avec une approche multidisciplinaire renouvelée, Securex renforce sa stratégie de détection précoce et de prévention de l'absentéisme de longue durée

Bruxelles, le 19 octobre 2026 – L'incapacité de travail prolongée reste un défi persistant. Dans un contexte de coûts croissants et de tension sur le marché du travail, le prestataire de services RH [Securex](#) renforce de manière significative son approche en matière de prévention, de santé et d'employabilité durable au travail, et nomme Bart Garmyn comme Directeur Médical du Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT) de Securex. Dans ce rôle, il contribuera à l'orientation d'une approche plus intégrée et préventive des risques pour la santé et de l'incapacité de travail. Alors que l'expertise médicale, psychosociale, ergonomique et RH sont encore trop souvent mobilisées de manière cloisonnée, Securex souhaite resserrer ces disciplines et ainsi mieux répondre aux besoins sociétaux actuels.

Securex renforce son approche intégrée de la prévention

Dans cette nouvelle approche, Securex rapproche de manière systématique l'expertise médicale, la prévention, le conseil RH et les données d'absentéisme anonymisées, ce qui permettra d'aider les entreprises à identifier et à traiter plus précisément les risques pour la santé et les signaux d'incapacité de travail des travailleurs. Securex souhaite ainsi poursuivre son évolution vers un modèle centré sur la prévention et la détection précoce de l'absentéisme et sur l'employabilité durable des travailleurs. Bart Garmyn est nommé Directeur Médical du Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT) de Securex pour diriger cette transformation. Cette nouvelle approche s'inscrit dans le cadre d'un renforcement plus large des activités de prévention du Groupe Securex, notamment suite au [rachat de Prevom](#) en novembre 2025.

Cette priorité renforcée intervient alors que le gouvernement fédéral réforme la prise en charge de l'incapacité de travail prolongée et confère aux employeurs plus de responsabilités en matière de prévention et de réintégration durable. Depuis 2026, par exemple, les employeurs doivent faire évaluer le potentiel de travail par le service de prévention agréé pour les travailleurs en incapacité de travail depuis au moins huit semaines.

Passer d'une information fragmentée à la signalisation précoce

Alors qu'aujourd'hui, un employeur examine souvent séparément les différents signaux liés à l'absentéisme, à l'ergonomie, aux risques psychosociaux et à la médecine du travail, Securex souhaite désormais regrouper ces informations de manière plus systématique au niveau de l'organisation. Ainsi, les schémas d'absentéisme récurrents au sein d'un service ou d'une

fonction pourront, par exemple, déboucher plus rapidement sur des mesures de prévention ergonomiques, organisationnelles ou psychosociales.

Les [chiffres récents de Securex](#)¹ illustrent l'importance du suivi précoce. Plus les problèmes de santé, les risques liés au travail et les signes d'un éventuel arrêt de travail sont détectés tôt, plus les employeurs et les professionnels de la prévention peuvent envisager rapidement un accompagnement adapté ou des mesures de prévention.

« Trop souvent, on n'intervient que lorsqu'une personne est en arrêt maladie depuis des mois. Ce modèle de bien-être purement réactif coûte une fortune aux entreprises et est intenable sur un marché du travail tendu. Le médecin du travail doit évoluer : il ne doit plus se contenter de réaliser principalement des examens médicaux individuels, mais devenir un partenaire qui aide les employeurs à identifier les risques pour la santé bien plus tôt et à prévenir l'absentéisme », explique **Bart Garmyn, directeur médical du Service externe de prévention et de protection au travail de Securex.**

L'approche repensée de Securex vise à donner aux entreprises une meilleure compréhension des tendances qui se dégagent de leurs propres données d'absentéisme anonymisées, afin de mettre en évidence, à l'échelle de l'organisation, les tendances et les risques à un stade précoce et d'y remédier de manière préventive. Les consultants RH, les conseillers en prévention et les experts médicaux peuvent ensuite traduire ensemble ces informations en actions ciblées. Il peut s'agir, par exemple, d'aménagements ergonomiques, d'adaptations du travail, de prévention psychosociale ou du lancement plus rapide d'un parcours de réinsertion durable.

Passation de relais

Bart Garmyn possède plus de 20 ans d'expérience en médecine du travail et en santé publique, et occupait auparavant le poste de directeur médical adjoint chez Securex. Il succède au Dr André Kruse. Après une carrière impressionnante de près de 35 ans en tant que médecin du travail, dont 18 ans en tant que directeur médical chez Securex, période durant laquelle il a transformé le Service externe de prévention et de protection au travail (SEPPT) en un partenaire de la réinsertion, le Dr Kruse passe le flambeau. Il restera lié à Securex pendant la période de transition.

###

¹ ["L'absentéisme en Belgique connaît une baisse significative pour la première fois en 25 ans" \(communiqué de presse, avril 2026\)](#)

À propos de Securex

L'esprit d'entreprise est le moteur de notre économie, les travailleurs en sont la clé du succès. Securex accompagne les entrepreneurs débutants et confirmés dans le développement, la croissance et la protection de leur entreprise. Nous croyons fortement en une politique du personnel adaptée à l'individu et soucieuse de l'employabilité durable.

Securex est le partenaire par excellence en matière d'entrepreneuriat et d'emploi. Il propose une gamme étendue et intégrée de services dans les domaines du développement et de la croissance d'une entreprise, de l'administration du personnel et du calcul des salaires, de la prévention et du bien-être au travail, du développement des talents et des assurances. Chez Securex, on trouve tout sous le même toit.

En tant qu'entreprise tournée vers l'humain, Securex considère que notre succès commence par nos collaborateurs. Nous leur offrons un environnement où ils peuvent grandir et continuer à développer leurs talents. Cette base solide permet à Securex d'avoir un impact durable. Nos équipes fournissent des services divers et qualitatifs qui aident nos clients et leurs collaborateurs à briller, à adopter des pratiques durables et à avoir un impact positif sur la société.

En 2025, Securex a atteint un chiffre d'affaires de 467 millions d'euros. Le Groupe Securex compte plus de 1.900 collaborateurs en Belgique, en France, en Espagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Chaque jour, ils fournissent des services à 250.000 clients ensemble dont plus de 91.000 entreprises, 133.000 indépendants et plus de 5.000 partenaires en Belgique.

www.securex.be

Contact

Steven De Vlieghe

PR Specialist, Securex

steven.de.vlieghe@securex.be

+32 474 82 70 20

Amélie Vanden Berghe

PR Consultant, Weber Shandwick

avandenbergh@webershandwick.com

+32 488 82 25 52